

LES STRUCTURES SCIENTIFIQUES AU SERVICE DE LA MODERNISATION ET DE L'INNOVATION

La mise en place du système national de la recherche agronomique date de la période coloniale. Des mesures organisationnelles ont été prises entre 1900 et 1930. Le système reposait sur les institutions suivantes :

- L'institut agronomique algérien (IAA) ;
- Les stations de recherche situées dans les zones de colonisation intense ;
- Les champs d'expérimentation.

De 1914 à 1962, les activités de recherche étaient orientées exclusivement vers les cultures d'exportation : la vigne, les agrumes, le coton, les céréales et les cultures maraîchères.

Au lendemain de l'indépendance, c'est l'institut national de recherche agricole d'Algérie (INRAA) qui a hérité des structures de recherche mises en place sous la colonisation qui sont les structures expérimentales, les centres de recherche et les ressources humaines.

En 1974, une réforme structurelle est entamée aboutissant à la création de onze (11) instituts de développement: six (06) pour la production végétale et cinq (05) pour la production animale et cela à partir du potentiel de l'institut national de la recherche agronomique qui a vécu un affaiblissement de son potentiel. Depuis 1974, les activités de recherche fondamentale sont affiliées à l'INRAA* et celles relatives à la recherche adaptative aux instituts de développement.

1986, une nouvelle restructuration des institutions de recherche agronomique est effectuée et la recherche fondamentale est confiée à deux structures : l'Institut national de la recherche agronomique et à l'Institut national de la recherche forestière La recherche appliquée quant à elle est confiée à cinq instituts. Trois instituts nationaux par discipline : Protection des végétaux (INPV)* ; Santé animale (INSA)* et enfin, Sol, irrigation, drainage (INSID)*.

En 1996, un plan quadriennal 1996-2000, a été adopté proposant plusieurs mesures ont été prises à savoir :

- L'application du statut du chercheur à l'ensemble du potentiel scientifique ;
- La création de centres régionaux de recherche agronomique (CRRA)*, par zone écologique ;
- La création d'unités et de laboratoires de recherche ;
- La mise en place de réseaux nationaux de recherche, avec une perspective de développement du partenariat avec les opérateurs économiques.

Suite à cette nouvelle organisation, 8 programmes de recherche sont retenus, regroupant 621 thèmes et constitués de 1740 projets

En 2020, l'INRAA dispose de 12 stations de recherche réparties à travers l'ensemble du pays.

Des centres de recherche relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sont créés : le centre de recherche en économie appliquée au développement (CREAD) en 1985 dont le siège est à Alger (Tipaza), le centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA) en 1991 dont le siège est à Biskra, le centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) en 1992 dont le siège est à Oran.

Dans ces 3 centres, la thématique de l'espace rural et celle de l'agriculture sont abordées les chercheurs

A partir de l'an 2000 des laboratoires de recherche ont été créés dans des universités et des écoles supérieures. Ceux qui s'intéressent à cette thématique sont une vingtaine à l'échelle du pays.

En 2011, dans les 4 programmes nationaux de recherche (PNR) qui renferment des sujets relevant de cette thématique à savoir « Ressources en eau », « Environnement et promotion du développement durable », « Aménagement du territoire », « Développement des régions arides, semi arides, montagneuses et lutte contre la désertification. » 188 projets ont été soumis et retenus et un certain nombre d'entre eux a traité cette thématique.

En conclusion, d'une manière générale les structures scientifiques dont dispose le pays sont peu nombreuses au regard des défis qui se présentent à l'agriculture et au monde rural.